

PrioritéVie^{MC}

Un aperçu des demandes de règlement
d'assurance maladies graves



Les gens vivent plus longtemps. Si vous êtes un jour atteint d'une maladie grave, il est désormais plus probable qu'auparavant que vous y surviviez et que vous viviez encore de nombreuses années. Voilà pour les bonnes nouvelles.

La mauvaise nouvelle, c'est que si vous ne détenez pas une assurance maladies graves, vous pourriez ne pas disposer des moyens financiers suffisants pour maintenir le style de vie actuel de votre famille après votre rétablissement.

Fort heureusement, la Canada-Vie^{MC} offre l'assurance maladies graves PrioritéVie^{MC} grâce à laquelle vous disposez d'un programme apte à réduire vos soucis financiers si vous êtes atteint d'une maladie grave au sens de la définition donnée dans la police.

Personne n'aime envisager la possibilité de recevoir un diagnostic de maladie grave. Il faut cependant tenir compte des statistiques suivantes :

Crise cardiaque

- Au Canada, on estime à **70 000** le nombre de crises cardiaques par année. Cela signifie qu'il s'en produit une toutes les sept minutes¹.
- 95 pour cent des patients hospitalisés pour une crise cardiaque y survivent².

Cancer

- Au Canada, **un homme sur 2,2** et **une femme sur 2,4** seront atteints d'un cancer au cours de leur vie³.
- La probabilité qu'un Canadien atteint d'un cancer survive pendant cinq ans est de 60 pour cent⁴.

Accident vasculaire cérébral

- On estime à **62 000** le nombre d'accidents vasculaires cérébraux par année au Canada. Cela signifie qu'il s'en produit un toutes les neuf minutes⁵.
- Plus de 80 pour cent des patients hospitalisés pour un accident vasculaire cérébral y survivent⁶.

Êtes-vous prêt?

Une maladie grave de longue durée peut avoir des répercussions sur votre vie familiale et sur votre capacité de travailler, et ce, bien au-delà de la période de rétablissement. La souscription d'une assurance maladies graves de la Canada-Vie peut aider à assumer les dépenses qui sont engagées lorsqu'une maladie survient.

Nous souhaitons que vous et votre famille soyez prêts si vous recevez un diagnostic de maladie grave. L'assurance maladies graves PrioritéVie vous procure de l'argent au moment où vous en avez le plus besoin.

La police PrioritéVie vous permet de toucher une somme forfaitaire unique en cas de maladie grave, au sens de la définition donnée dans la police, lorsque vous satisfaites à la période de survie (de 30 jours habituellement).

Les statistiques contenues dans ce dépliant ont été publiées par les sources indiquées et ne sont pas fondées sur les définitions de maladies graves figurant dans la police PrioritéVie. Elles sont présentées à titre d'information seulement.

¹ Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, Bulletin de santé 2014, p. 2.

² Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, Bulletin de santé 2015 intitulé Aller au cœur du problème : Traiter les maladies du cœur grâce à la recherche, p. 2.

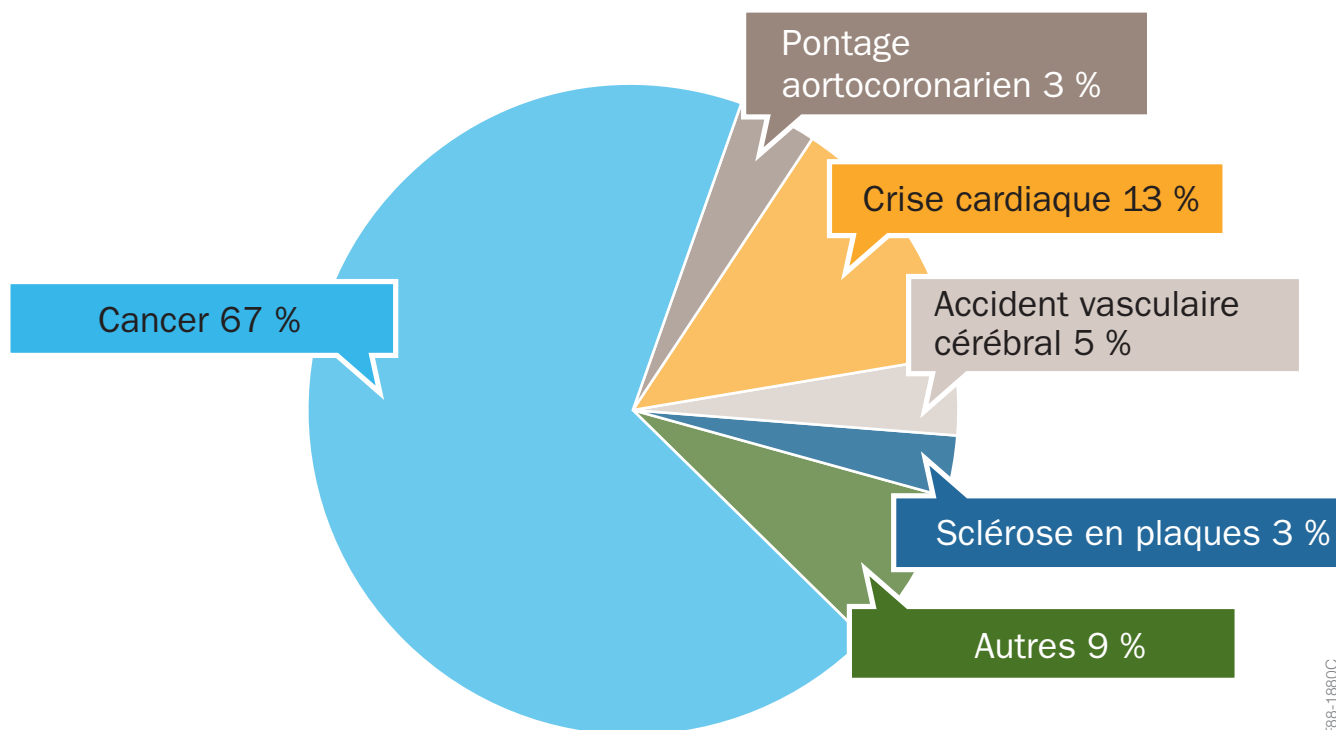
³ Société canadienne du cancer, Statistiques canadiennes sur le cancer 2014, p. 16.

⁴ Société canadienne du cancer, Statistiques canadiennes sur le cancer 2016.

⁵ Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, Bulletin sur l'AVC 2016 intitulé Un lien en tête : Prévenir l'AVC et la démence.

⁶ Ibid, p. 2.

Demandes de règlement les plus fréquentes



Source : Sondage sur l'assurance individuelle, La Munich, 2014

F88-1880C



Le saviez-vous?

76 pour cent des indemnités versées au titre de l'assurance maladies graves sont attribuables à un cancer, à une crise cardiaque ou à un accident vasculaire cérébral.

L'âge moyen des demandeurs est de :

- 51 ans pour les femmes
- 53 ans pour les hommes

En 2016, la Canada-Vie a versé plus de 23,7 millions de dollars en prestations⁷.

Les maladies graves qui changent des vies surviennent souvent de façon soudaine. Vous pouvez penser que cela ne vous arrivera pas, mais personne, quel que soit son âge, n'est à l'abri de pareilles maladies.

Voici quelques exemples de demandes de règlement que nous avons remboursées en 2016

Âge à la présentation de la demande	Diagnostic	Temps écoulé entre la date d'établissement de la police et la première demande de règlement	Prestation versée
35 ans	Tumeur bénigne au cerveau	8 ans	100 000 \$
36 ans	Sclérose latérale amyotrophique (SLA)	13 ans	100 000 \$
38 ans	Sclérose en plaques	3 ans	50 000 \$
40 ans	Leucémie	3 ans	50 000 \$
41 ans	Mélanome	5 ans	500 000 \$
47 ans	Cancer du sein	9 ans	250 000 \$
52 ans	Perte d'autonomie	9 ans	360 000 \$
54 ans	Pontage aortocoronarien	6 ans	600 000 \$
56 ans	Crise cardiaque	15 ans	100 000 \$
56 ans	Accident vasculaire cérébral	3 ans	25 000 \$
57 ans	Cancer de l'endomètre	14 ans	50 000 \$
58 ans	Chirurgie de l'aorte	1 an	1 000 000 \$
62 ans	Remplacement valvulaire	5 ans	500 000 \$
68 ans	Cancer du côlon	20 ans	50 000 \$

⁷ Gestion financière, Protection du vivant, Canada-Vie.



La protection qu'il vous faut – quand vous en avez le plus besoin

Une maladie grave peut donner lieu à des dépenses imprévues. L'assurance maladies graves peut aider à alléger le fardeau financier.

À quoi pourrait servir le versement?

- Remplacement du revenu pendant votre période de rétablissement
- Frais de stationnement à l'établissement de traitement ou frais de transport pour s'y rendre et en revenir
- Voyage en famille après votre rétablissement
- Complément aux revenus de votre ménage si votre conjoint doit s'absenter de son travail pour s'occuper de vous
- Soins parallèles ou soins à l'étranger

Nous sommes conscients qu'une maladie grave peut être épuisante physiquement et émotionnellement pour vous et votre famille. Par conséquent, nous vous donnons également accès, aux termes de nos polices, à des services susceptibles de vous aider à traverser les périodes difficiles :

- Shepell^{MC} offre des services de counseling et de soutien.
- Le Réseau Best Doctors vous aide à obtenir un deuxième avis médical relativement à votre diagnostic, au besoin.

À noter : La Canada-Vie n'est pas tenue d'offrir les services de Shepell ou du Réseau Best Doctors, et est libre de modifier ou d'annuler l'accès à ces services à tout moment, sans préavis.

Il est difficile de prévoir qui sera atteint d'une maladie grave, ou à quel moment. Toutefois, grâce aux progrès de la médecine moderne, de plus en plus de gens survivent aux maladies graves.

Protégez-vous dès maintenant, pendant que vous êtes en bonne santé, afin d'être bien préparé dans l'éventualité d'un rétablissement après une maladie grave.

L'assurance maladies graves PrioritéVie de la Canada-Vie peut vous aider, vous et votre famille, à concentrer vos efforts sur votre rétablissement sans avoir à composer avec un stress financier en plus.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada-Vie et ses produits, visitez notre site Web au canadavie.com. Pour savoir comment l'assurance maladies graves PrioritéVie peut répondre à vos besoins, demandez à votre conseiller de vous fournir une illustration.

Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective / en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs.

Ensemble, on va plus loin^{MC}